



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC
DE SEINE SAINT DENIS**

FAMILLE DE NOISY LE SEC



**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 MARS 2012 A CHENNEVIERES**

PRESENTS OU REPRESENTES (avec leur nombre de voix)

Aulnay sous Bois (5), Bagnolet Belleville (2), Bondy 1^{ère} (3), Clichy-sous-Bois (4), Drancy(1), C.S.L. (1), Epinay (1), Gagny (7), Bourget (1), Montfermeil 1^{ère} (6), Montreuil 1^{ère} (4), A.N.C. 93 (7), Noisy-le-Grand (2), Le Noisy-le-Sec (2), Pantin (6), Rosny s/s Bois Cie (4), Rosny s/s Bois C.S.L. (2), Sevran (7), Tremblay en France (6), U.S. Montfermeil (3), Villemomble (4) et Villetaneuse (1)

Soit 22 associations sur 29, représentant 79 voix sur 94.

ABSENTS EXCUSES (avec leur nombre de voix)

A.S. Bondy (4)

ABSENTS (avec leur nombre de voix)

Coubron-Vaujours (2), Montreuil 2^{ème} (1), Romainville (3), Saint-Denis SDUS (1), Saint-Ouen (1), et Villepinte (3)

Soit 6 associations sur 29, représentant 11 voix sur 94.

Le Président, Gilbert HAVEL, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les dirigeants présents et il les remercie.

Après qu'une minute de silence ait été respectée en mémoire des êtres chers qui nous ont quittés, Gilbert HAVEL propose que nous passions à l'ordre du jour de notre Assemblée.

A/ RAPPORT MORAL DU PRESIDENT concernant l'exercice 2011 (voir annexe).

**B/ RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2011 ET BUDGET PREVISIONNEL 2012
(Hervé SOLIGNAC, Trésorier et M. Jean-Marc LANFRANCHI, Expert Comptable
du Cabinet groupe A.S.T.R.E.)**

Il est remis à tous les dirigeants d'association présents un exemplaire :

- Bilan au 31/12/2011 (bilan actif / bilan passif)
- Compte de résultat au 31/12/2011.

Comme chaque année, pour des raisons évidentes de discrétion, tous ces comptes seront annexés au compte-rendu et envoyés à toutes les associations de notre département qui en feront la demande, mais ils ne figureront pas sur le site internet du Comité Départemental/Famille de Noisy le Sec.

Après avoir laissé quelques instants à chacun pour examiner les documents remis, le Président, le Trésorier et M. J-M; LANFRANCHI apportent des commentaires sur les différentes lignes et répondent aux questions que l'assistance pose. Il est notamment fait remarquer qu'en attendant le versement effectif des subventions finalement allouées par les différentes collectivités, il nous a fallu faire l'avance des fonds et utiliser une partie de nos fonds propres pour faire face aux dépenses importantes que nous avons décidé d'engager (importants achats de ciblerie dont il était indispensable que nous nous dotions pour faire face aux changements de règlements fédéraux pour l'organisation des étapes de D.R. que nous nous étions engagés un an plus tôt à organiser).

M. Jean CHESSE, Président de l'ANC :

- demande quelques explications quant au système des placements financiers ; il lui est répondu que ce ne sont que des placements "prudents" sous forme de Livret A autorisé pour les associations (et en aucun cas pas de placements en Bourse). ;
- après avoir demandé à quoi correspond le poste "actions diverses", suggère que ce terme soit remplacé pour l'avenir par " actions jeunes" ; ceci est noté et sera fait ;
- s'interroge sur la correspondance des charges "emploi de personnel" sur le tableau de trésorerie ; il lui est indiqué qu'il s'agit des salaires versés (via Profession Sport) aux 2 Conseillers Techniques, notamment Sébastien VICOMTE, sachant que les prestations de ce dernier seront arrêtées car trop peu de jeunes participant aux stages mis en place) ;
- quelles sont les dépenses supplémentaires par rapport à l'année précédente ? La réponse est : recours à un cabinet d'expertise comptable et achat de ciblerie pour l'opération Marville.

Point sur les licences : voir annexe.

Il a été décidé de quitter la Banque Postale ; le compte bancaire de notre association vient d'être ouvert au CREDIT MUTUEL.

BUDGET PREVISIONNEL :

Il est signalé que :

- 2 arbitres sont en cours de formation et qu'il faudra les doter du matériel et de la tenue vestimentaire indispensables,
- est prévu l'achat de ciblerie 3 D (pour le cas où il venait à y avoir une association du département souhaitant organiser une compétition de cette discipline durant la saison 2013
- une scie spéciale doit être achetée afin de découper des "cœurs" pour remplacer les centres les cibles en mousse (solution moins coûteuse que celle d'acheter directement des cibles prédécoupées)
- une demande de subvention au CNDS est en cours pour l'opération « bal des débutants » qui prend chaque année un peu plus d'ampleur;
- le Président propose de suspendre les récompenses « bon d'achat pour les podiums jeunes » afin de les transformer en achat d'arc de compétition (kits complets avec plusieurs jeux de branches suivant l'évolution des jeunes archers) en vue de « prêt » aux associations, dans le cadre du P.E.S. (Parcours Excellence Sportive) mis en place par la Fédération (le matériel restant, dans ces conditions, la propriété du CD).

Ce projet sera testé cette année 2012 et voté en 2013 pour renouvellement ou négation pour la saison sportive suivante. Bien sûr, le petit matériel (flèches, carquois, etc) ne font pas partie de ce dispositif et le coût continuera d'être supporté par l'archer lui-même.

Pour la mise en place de ce prêt, des critères seront fixés ; ceux-ci seront précisés ultérieurement (disons un score minimum sur FITA ; budget environ 500 Euros par jeune, par exemple).

Question : Quand commencerait cet achat ? Quels seront les critères de sélection des jeunes ? Le budget n'est-il pas trop petit ?

Réponse du CD :

La date n'est pas encore diffusée car le projet n'est pas abouti. (certaines associations ont déjà commencé à mettre des fonds pour investir dans le prêt aux élèves du matériel de compétition.)

Un nombre de jeunes (4 jeunes ?) et minimum 450 points (avec possibilité d'être modifié) car les archers débutent seulement avec des « arc en bois »).

Le critère de « ressources familiales » ne sera pas pris en compte.

Un arc de compétition vaut effectivement environ 1 000 euros, mais l'idée est d'amorcer, d'aider l'archer et de motiver les structures à investir. « Mettre le pied à l'étrier ».

Question :

Le nombre de nouveaux archers inscrits par club peut-il être un nouveau critère ?

Réponse du CD :

Il est proposé d'établir une réunion avec le CD et toutes les associations pour que soient établis les différents critères de sélection. Le projet est à reconfirmer car effectivement il y a plus de besoins quand il y a plus de nouveaux élèves.

C/ QUITUS AU TRESORIER

Sur un vote à main levée, quitus est donné à l'unanimité pour la gestion financière de l'année 2011 et le budget prévisionnel 2012. Le Trésorier est vivement félicité pour la qualité de ses travaux et la présentation très claire qu'il en a faite.

D/ MONTANT DE LA COTISATION POUR LA SAISON SPORTIVE 2012-2013

Un point sur les résultats de l'augmentation votée l'an dernier est fait par le Trésorier et il n'est pas proposé d'augmentation de cotisation.

Question de l'ANC :

Pourquoi ne pas diminuer quelque peu le prix des licences puisqu'il y a plus de surcoûts de dépenses prévus ?

Réponse du CD :

D'autres projets sont en cours de finalisation. (mais pas encore assez certains pour être exposés)

Exemple possible : engager des professeurs de tir à l'arc permanents afin d'être plus aux normes par rapport aux autres sports. Ceci ayant comme objectif : plus de médiatisation et de reconnaissance plus tard !

Compte tenu de ces projets, la décision est prise de ne pas modifier le montant de la cotisation départementale.

Question de l'ANC :

Comment et à quelle hauteur valoriser 1 h. de bénévolat ? Le travail des membres du Comité est-il valorisable ?

Réponse du CD :

Minimum 10 euros de l'heure, mais si l'intervenant nécessite d'avoir des compétences plus pointues dans sa spécialité, cela peut aller jusqu'à 20 euros de l'heure.

En revanche, dans sa fonction élective courante, un bénévole ne peut pas être indemnisé. Cependant si un membre fait des heures en dehors de sa fonction élective, il peut être valorisé.

L'initiation est comptée comme des heures de bénévolat.

E/ RAPPORTS D'ACTIVITES DES DIFFERENTES COMMISSIONS

- Jeunes (voir CR Rapport activité)

Le président donne lecture de la liste des jeunes s'étant arrogé une place de podium lors des Championnats régionaux de la saison écoulée. Ceux-ci sont chaudement félicités par l'assemblée et, afin de rester dans la limite budgétaire fixée (2 000 €), c'est un bon de 60 €/podium pour l'achat de matériel qui peut cette année leur être offert année par le Comité.

Présentation à l'assemblée de Mme Bénédicte RICHOMME, licenciée au Club de Tir à l'Arc du Bourget. Celle-ci est cooptée pour reprendre la « commission jeune ». Son email sera mis à disposition sur le site.

- **Sportive & Technique/Formation** (Michel VICOMTE et son équipe) (voir annexe 3)
 - o Commission sport « tournoi départemental par équipe mixte » (Fabrice LANNE)
Une année chaotique pour l'organisation de tous les duels. Le tournoi toujours en cours. Les résultats définitifs seront annoncés prochainement.
 - o Division Départementale
Le Comité Régional va modifier le règlement concernant la qualification à la finale de la Division Départementale ; ceci sera effectif dès cette saison 2012. Il devra y avoir 3 tireurs de la même équipe sur la même compétition en extérieur. Il n'y aura plus de quotas par département mais ce seront les 16 équipes premières de l'île de France qui seront qualifiées à cette finale. Ce règlement n'est toujours pas paru.

Question :

Pourquoi autant de diminution des inscriptions aux formations proposées par la Région ?

Réponse du CD :

Oui, cela devient le parcours du combattant pour les formations.

Entraîneurs 1, Initiateurs :

- avant : environ 100 initiateurs par an,
- aujourd'hui : inférieur à 80 et cela continue de descendre.

Formation continue des Entraîneurs 2 :

- avant : 14 par an
- aujourd'hui : 0

Il est supposé qu'il y a un manque de communication et d'information (absence de diffusion aux associations ?

Mais au "bal des débutants" (exclusivité de Seine-Saint-Denis), il y a beaucoup plus de participants ... c'est une véritable reconnaissance des bénévoles qui travaillent dans nos associations.

Question :

Le diplôme entraîneur peut-il être noté sur la licence ?

Réponse du CD :

Oui, c'est déjà le cas et tient compte de la validation obligatoire en formation continue (faute de quoi rétrogradation au niveau inférieur du formateur). Rappel : lors des compétitions nationales, seuls sont admis sur les terrains les entraîneurs 2.

- **Traditions** (Patrick BOURDIN) (voir CR_Rapport activité)
- **Arbitres** (Alain DELRANC) (voir CR_Rapport activité)
- **Informatique et Communications** (Guy LENOIR) (voir CR_Rapport activité)

- **Médicale**

Nous sommes toujours à la recherche d'un médecin.

Une piste avec le Conseil de l'Ordre a malheureusement avorté.

Rappelons que ce poste totalement bénévole ne donnera lieu à aucune indemnité compensatrice pour fermeture de cabinet.

- **Administrative** (Nicole DAIZE)

Info CDOS

Une formation comptabilité est proposée à toutes les associations, financée par le CD (300 euros) pour 6 h. Cette formation est organisée par le C.R.I.D. et elle permet de comprendre ce que sont les charges, produits, trésorerie. N'hésitez pas !

f/ QUESTIONS DIVERSES

Question :

Incompréhension de Clichy sur le calendrier sur le site : il y avait déjà des noms de Compagnies organisatrices de Prix Général inscrits aux dates avant même qu'ils aient pu noté la leur.

Réponse CD:

Quiproquo. Ce sont des dates proposées à titre informatif et qui pouvaient encore être modifiées ou discutées. De plus, si 2 compagnies proposent des dates similaires cela n'est pas interdit mais effectivement l'une d'entre elle risque d'avoir un moins grand nombre d'archers invités.

Questions :

2 motions sont demandées par L'Union, Compagnie de Rosny sous Bois :

1) Chaque dépense de plus de 1500 euros doit être votée en réunion des Présidents/Capitaines et non être votée uniquement par le Comité Directeur. Par exemple, les achats de ciblerie pour Marville très coûteux ont vidé les réserves qu'avait l'association, alors que cette dernière n'était pas certaine d'obtenir les subventions exceptionnelles

2) Il y a un dysfonctionnement observé dans la commission tradition et une absence d'information sur les réunions de la Ronde, de ce fait il est demandé à ce que la famille de Noisy -le-Sec se sépare du comité départemental.

Réponses :

a. les seuls dépenses supérieures à 1500 euros ont été au nombre de 5. (Bons d'achat pour les jeunes, acompte ciblerie, solde ciblerie, honoraires du cabinet d'expertise comptable, 2notes groupés de profession sport).

Tous les projets sont discutés bien avant les dépenses donc il y a toujours possibilité d'en discuter dans les réunions présidents capitaine CD 93.

Comme il n'est pas possible d'avoir les subventions avant les dépenses : si on n'a pas un important fonds, on ne peut pas essayer d'avoir de grandes subventions.

Cela convoquerait trop souvent les clubs/compagnies pour des réunions trop fréquentes (n'oublions pas que tous nos acteurs sont strictement bénévoles).

De toute façon, nous avons l'obligation d'adapter la ciblerie que nous possédions aux nouveaux règlements car les arcs à poulies auraient été exclus de nos futures compétitions.

Il faut savoir également que si nous avons dû déclarer ne plus pouvoir organiser la DR (alors que nous nous étions portés candidat depuis longtemps), nous aurions eu à subir de graves conséquences disciplinaires, telles que prévues dans les règlements de la F.F.T.A. (cf. site de la Fédération).

Il est ajouté que les dépenses engagées n'ont jamais été supérieures aux fonds détenus par l'association..

Après débat, il est proposé éventuellement de convoquer dans le futur une réunion exceptionnelle lorsque des dépenses seraient envisagées et qu'elles seraient exceptionnellement élevées et non inscrites au budget prévisionnel.

- b. Il semble que les comptes-rendus des réunions de la ronde ne parviennent pas à tous. Le Président se propose de mettre en place un nouveau dispositif afin que tout le monde ait l'information.

Un débat s'instaure quant à la question n° 2 posée par la Compagnie de Rosny et, entre autres arguments, M. Jean CHESSE dit : "La chance du 93 est de vivre dans un département métissé où les mélanges font la force du département et l'ouverture d'esprit des gens ; alors pourquoi séparer la tradition du sport ? Ne serait-t-il pas plus intéressant d'essayer de régler les dysfonctionnements avant d'envisager de séparer la famille du comité ?".

Après que d'autres arguments aient été avancés, dont un historique présenté par le Président d'Honneur, M. André PRIEUR, il est décidé de prendre un temps pour réfléchir à la séparation éventuelle du Comité Départemental et de la Famille de Noisy-le-Sec.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée et les participants sont invités à partager une petite collation prévue par notre association avant que ne commence l'assemblée générale du Comité Régional, fixée ce même jour.

LE PRESIDENT
Gilbert HAVEL



LE SECRETAIRE GENERAL
Jeannine VICOMTE

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Nous arrivons au terme d'une période et nous devons cette année mettre en place la politique sportive des prochaines années. Avant de se projeter dans l'avenir il faut faire un retour en arrière et valider nos actions de l'année.

Nous avons assuré nos actions de formation jeunes grâce aux stages jeunes archers et au bal des débutant ainsi que vers les moins jeunes au travers des stages d'archers, l'organisation des pré-requis et des formations entraîneurs 1.

Notre site, qui vous a renseigné depuis de nombreuses années de façon satisfaisante grâce au travail de Guy, celui-ci ayant décidé, à compter de ce jour, de consacrer plus de temps à ses petits enfants. Jean-Charles BOUAT du CSL ROSNY reprend la gestion du site internet à compter de ce jour.

Nous enregistrons une baisse du nombre de concours organisés par nos associations, nous collecterons les informations susceptibles d'expliquer cette baisse d'activité (qui, par ailleurs, est constatée sur toute la région francilienne).

Malgré les difficultés pour trouver des terrains pour les disciplines de parcours qui nous obligent à sous traiter les tirs nature, 3 D et campagne, nos championnats de tir en salle, FITA, Fédéral ainsi que Beursault sont organisés de main de maître.

Les tirs traditionnels ne posent aucun problème, ce qui serait paradoxal puisque la Famille est l'épine dorsale de notre comité.

L'organisation de la D.R. en mai 2011 sur le stade de MARVILLE a renforcé notre image auprès du Comité Régional, des autres clubs d'I-de-F et du Conseil Général, cette dernière instance entend parler de nous au travers des actions « Sport en prison », « V.V.V. » faites par le C.D., ainsi que par l'Intégrathlon soutenu par Tremblay.

Après Villetaneuse, le club du Bourget nous a rejoints ce qui porte à 29 le nombre de nos associations affiliées.

Le corps arbitral est en pleine forme, malgré une stagnation du nombre de nos arbitres (peut être y a t-il une relation avec le nombre de nos concours). Néanmoins, depuis que notre amie Chantal NAUDY a pris sa retraite en province, nous manquons d'arbitres ayant l'option "parcours", ce qui va être pénalisant si nous souhaitons organiser sur notre territoire des compétitions nécessitant ce type de compétences. Un appel est donc lancé à ceux et celles qui se sentiraient motivés par la cause.

Certaines situations ont retenu notre attention :

- l'une d'entre elle a trouvé sa solution grâce à l'intervention d'un cabinet comptable pour épauler Hervé, notre trésorier,
- pour la seconde, notre manque chronique d'établissement de compte-rendu de réunion en trouvera une si vous acceptez la solution que nous avons mise en place de façon exceptionnelle pour l'assemblée de ce jour. En effet, les élus bénévoles que nous sommes éprouvent beaucoup de difficultés pour participer à un débat et en faire un compte-rendu fidèle ; nous avons décidé de vous proposer d'embaucher ponctuellement (c'est-à-dire à chaque fois que cela sera nécessaire) une personne pour noter et rapporter nos débats. Nous vous présentons Vanina LEPELLEY.

Le coût de cette prestation restera, à notre avis, assez minime par rapport au gain envisagé dans la transmission de nos informations.

Notre trésorier va maintenant vous présenter les comptes avant que les Présidents de Commissions ne vous présentent leurs travaux.

Gilbert HAVEL
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'GH', with a long horizontal flourish extending to the right.